

Réunion du 31 mars 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

## DÉCISION DU BUREAU AGISSANT PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars à 18h, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Michel DUPUY, Nadia GRAMMONTIN, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS.

### ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

MM Gérard DUCOS, Emmanuel HANON, Michel LAURIO, Didier REY.

**OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU SITE DE L'ANCIENNE PAPÈTERIE DES GAVES À ORTHEZ - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°2 DU LOT N°3 : ESPACES VERTS, MOBILIER ET GESTION DES ESPÈCES VÉGÉTALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EVEE)**

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 20 septembre 2022 pour une remise des offres le 26 octobre 2022.

Les prestations sont réparties en 3 lots :

| Lot | Désignation                                                                             |
|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| 1   | Terrassements / Voirie / Réseaux humides                                                |
| 2   | Réseaux secs                                                                            |
| 3   | Espaces verts, mobilier et gestion des Espèces Végétales Exotiques Envahissantes (EVEE) |

Chaque lot est traité par marché séparé.

Le marché notifié le 30 décembre 2022 a été attribué au groupement L'Ami des jardins (M) / Eiffage Route Sud-Ouest (64300 ORTHEZ) pour un montant HT de 851 480,50 €.

Le marché a fait l'objet d'un précédent avenant n°1 dont l'objet était le suivant :

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la Zone d'Activité de la passerelle, le Détail Quantitatif et Estimatif du lot n°3 : espaces verts, mobilier des Espèces Végétales Exotiques Envahissantes (EVEE) présente une plus-value de (+) 18 888,39 €HT.

L'objet de l'avenant n° 2 est le suivant :

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la Zone d'Activité de la passerelle, le Détail Quantitatif et Estimatif du lot n°3 : espaces verts, mobilier des Espèces Végétales Exotiques Envahissantes (EVEE) présente une moins-value de (-) 7 405,00 €HT (cf. devis n°D22/00488).

Chapitre A : TRAVAUX ET ÉTUDES PRÉPARATOIRES :

|                                        |                         |
|----------------------------------------|-------------------------|
| A6 : Protection des arbres existants : | (-) 2 925,00 €HT        |
| A15 : Etude de Sol G3                  | (-) 4 480,00 €HT        |
| <b>Total en moins-value de :</b>       | <b>(-) 7 405,00 €HT</b> |

Par ailleurs, suite au projet de création d'un cheminement d'accès, il a été demandé aux titulaires du lot n°3 de réaliser un nettoyage de ce dernier composé des travaux suivants représentant une plus-value de (+) 11 425,00 €HT (cf. devis n°D22/00488) :

|                                                     |                          |
|-----------------------------------------------------|--------------------------|
| Broyage des jeunes sujets et abattage/dessouchage : | (+) 6 550,00 €HT         |
| Terrassement en déblais avec évacuation :           | (+) 4 875,00 €HT         |
| <b>Total en plus-value de :</b>                     | <b>(+) 11 425,00 €HT</b> |

Il en résulte un montant en plus-value de (+) 4 020,00 €HT (cf. le devis n°D22/00488) :

|                                                              |                         |
|--------------------------------------------------------------|-------------------------|
| Total des travaux en moins-value (sur les chapitres A à D) : | (-) 7 405,00 €HT        |
| Total des travaux en plus-value :                            | (+) 11 425,00 €HT       |
| <b>Total avenant n°2</b>                                     | <b>(+) 4 020,00 €HT</b> |

Montant de l'avenant 2 sur la Tranche Ferme :

- ☛ Taux de la TVA : 20 %,
- ☛ Montant HT : (+) 4 020,00 €,
- ☛ Montant TTC : (+) 4 824,00 €,
- ☛ % d'écart introduit par l'avenant 2 : (+) 0,49 %.

Montant du marché public après avenant 2 :

- ☛ Sur la Tranche Ferme :
  - Taux de la TVA : 20 %,
  - Montant HT : 830 038,89 €,
  - Montant TTC : 996 046,67 €.
  -
- ☛ Sur la Tranche Optionnelle (inchangée) :
  - Taux de la TVA : 20 %,
  - Montant HT : 44 350,00 €,
  - Montant TTC : 53 220,00 €.
  -
- ☛ Tranche Ferme + Tranche Optionnelle :
  - Taux de la TVA : 20 %,
  - Montant HT : 874 388,89 €,
  - Montant TTC : 1049 266.67 €.

Eu égard aux développements précédents, le bureau après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** le Président à signer l'avenant n°2 du lot 3.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée  
Pour extrait certifié conforme,  
Le président,



**Patrice LAURENT**